

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KEITA BATIMENT » en abrégé « KEBAT »

Siège Divo, Divo, DIVO, QUARTIER DIALOGUE 1, LOT  
292, Lot 292, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEITA BATIMENT » en abrégé «  
KEBAT »

Objet : - BTP ;  
- GÉNIE CIVIL ;  
- GESTION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE PATRIMOINE IMMOBILIERS ;  
- LE MONTAGE ET LA RÉALISATION D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES, DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DE PROJETS IMMOBILIERS, LA PROMOTION IMMOBILIÈRES ET TOUTES ACTIVITÉS D'AGENCE IMMOBILIÈRE ( ACHAT ET VENTE DE BIENS IMMOBILIERS- LOCATION - GÉRANCE ET COURTAGE IMMOBILIERS) ; CONSTRUCTION D'ÉDIFICES TANT PUBLICS QUE PRIVÉS, TRAVAUX DE RÉNOVATION, DE RÉHABILITATION DE MAISONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Divo, Divo, DIVO, QUARTIER DIALOGUE 1, LOT 292, Lot 292, Ilot 00

Dirigeant(s) M KEITA MOHAMED (GÉRANT)

RCCM: n°CI-DIV-2022-B-027 du 07/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 07/03/2023

